



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques****Trente-septième session**

Genève, 8-10 juillet 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour de la trente-septième session****Additif****Liste des documents et annotations**

Nota : Au vu du nombre limité de documents soumis pour la session et après consultation du Bureau du Sous-Comité, il a été décidé de réduire le nombre de jours de réunion à deux jours et demi. La session se terminera donc à 12 h 30 le mercredi 10 juillet 2019.

1. Adoption de l'ordre du jour

ST/SG/AC.10/C.4/73	Ordre du jour provisoire de la trente-septième session
ST/SG/AC.10/C.4/73/Add.1	Liste des documents et annotations

Documents de référence (secrétariat)

ST/SG/AC.10/30/Rev.7	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), septième édition révisée
ST/SG/AC.10/1/Rev.20	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingtième édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.6 et Amend.1	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, sixième édition révisée



ST/SG/AC.10/C.4/72	Rapport du Sous-Comité sur sa trente-sixième session
ST/SG/AC.10/C.3/108 et Add.1	Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante-quatrième session
ST/SG/AC.10/46 et Add.1-3	Rapport du Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques sur sa neuvième session

2. Critères de classification et communication des dangers y relatifs

a) Travaux du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses (Sous-Comité TMD) sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH

Au moment de la rédaction du présent document, les documents ci-après intéressant le Sous-Comité avaient été soumis pour examen par le Sous-Comité TMD, en tant que coordonnateur pour les dangers physiques, à sa cinquante-cinquième session, au titre des points 2 et 10 de son ordre du jour provisoire¹ :

ST/SG/AC.10/C.4/2019/1 (CEFIC)	Texte explicatif concernant les limites de température applicables dans l'appendice 6 du Manuel d'épreuve et de critères
ST/SG/AC.10/C.4/2019/4 (France)	Épreuves relatives aux matières comburantes liquides ou solides : amélioration de la prise en considération de la taille des particules, des matériaux friables ou des matériaux revêtus

Les explosifs et les questions connexes seront examinés par le Sous-Comité TMD au titre du point 2 de son ordre du jour provisoire. Il est probable que l'examen des documents soumis au titre de ce point sera confié au Groupe de travail des explosifs, qui devrait se réunir en parallèle.

Les documents informels liés aux documents énumérés ci-dessus ou portant sur toute autre question intéressant le Sous-Comité SGH soumis pour examen par le Sous-Comité TMD seront mis à disposition sur la page Web des documents informels de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité TMD².

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des discussions ayant eu lieu au sein du Sous-Comité TMD sur toutes les questions l'intéressant.

b) Révision du chapitre 2.1

ST/SG/AC.10/C.4/2019/5 (Suède)	Élaboration d'un nouveau chapitre 2.1 du SGH (matières et objets explosibles)
ST/SG/AC.10/C.4/2019/7 (SAAMI)	Précision du champ d'application des classes des matières et objets explosibles

¹ L'ordre du jour provisoire et ses annotations pour la cinquante-cinquième session du Sous-Comité TMD ont été publiés sous la cote ST/SG/AC.10/C.3/109 et Add.1 (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3age.html>). Les documents officiels peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c32019.html>.

² <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3inf55.html>

c) Utilisation de méthodes d'expérimentation non animales pour le classement des dangers pour la santé

Les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni souhaiteront sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de l'utilisation de méthodes d'expérimentation non animales aux fins du classement des dangers pour la santé depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/72, par. 32 à 34).

d) Questions pratiques de classification

L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des questions pratiques de classification depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/72, par. 35 à 38).

e) Danger par aspiration

Les représentants de l'International Paint and Printing Ink Council (IPPIC) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) souhaiteront sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/72, par. 39 et 40).

f) Nanomatériaux

L'expert de la France souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des nanomatériaux depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/72, par. 41 et 42).

g) Classification simultanée dans les classes de danger physique et précedence des dangers

L'expert de l'Allemagne souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de la question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le document ST/SG/AC.10/C.4/2018/21 et le rapport du Sous-Comité sur sa trente-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/72, par. 74).

h) Autres questions

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

3. Questions relatives à la communication des dangers

a) Questions pratiques d'étiquetage

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence

ST/SG/AC.10/C.4/2019/2
(Royaume-Uni) et document
informel INF.3

Propositions de modifications à apporter
à l'annexe 1

ST/SG/AC.10/C.4/2019/3
(Royaume-Uni) et document
informel INF.4

Propositions de modification de la présentation des
catégories et sous-catégories de gaz inflammables
à l'annexe 3

c) Révision de l'annexe 4, sous-section A4.3.3.2.3

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

4. Mise en œuvre du SGH

a) Possibilité d'élaboration d'une liste de produits chimiques classés conformément au SGH

ST/SG/AC.10/C.4/2019/6
(États-Unis d'Amérique et Canada)

Informations actualisées sur le groupe de travail
informel chargé de la liste globale

b) Rapports relatifs à l'état de la mise en œuvre

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaitent peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d'activités respectifs.

c) Coopération avec d'autres organes ou organisations internationales

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

5. Mise au point de directives pour l'application des critères du SGH

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

6. Renforcement des capacités

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaitent peut-être informer le Sous-Comité d'activités ou de projets de renforcement des capacités entrepris en relation avec le SGH.

7. Questions diverses

Aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

8. Adoption du rapport

Conformément à l'usage, le Sous-Comité souhaitera sans doute adopter le rapport de sa trente-septième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
